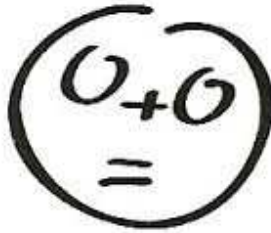




Nouvelle formule de la DRH Ricoh:



*Zéro plus zéro égal
la tête à Toto!*

Lettre ouverte à tous les salariés de Ricoh France :

Depuis plusieurs mois, la Direction n'a de cesse de mépriser les salariés au travers des élus et se gargarise avec des simulacres de négociations, qu'elle seule considère comme loyales et sincères...

Une belle preuve de « négociations » :

Les augmentations de salaires !

La première annonce est dans le titre... !!!

Cette année il n'y aura effectivement rien, nada, walou.

- Aucune augmentation générale,
- Aucune augmentation au mérite,

- Pas de revalorisation des frais,
- Pas de participation aux bénéfices,
- Pas d'accord d'intéressement,
- Pas d'accord de télétravail.

Les élus ont relevé sur les trois derniers exercices des bénéfices comptables cumulés de 32M€, bénéfices qui auraient largement pu contribuer à alimenter les Négociations Annuelles Obligatoires des années précédentes, un triste constat.

Nous avons donc proposé d'anticiper sur l'avenir en provisionnant une enveloppe sur le bénéfice comptable à venir, enveloppe qui aurait pu, entre autres, financer nos demandes d'augmentations salariales ; mais la Direction a préféré continuer sur leur schéma économique actuel, à savoir alimenter les capitaux propres qui s'élèvent déjà, à ce jour, à 150 M€...

Les capitaux propres sont les ressources financières que possède l'entreprise (hors dette). Une entreprise investit et génère ses propres capitaux pour son fonctionnement mais aussi pour éventuellement rémunérer ses actionnaires.

Il est important de savoir que ces capitaux propres influent sur la réserve de participation.

Pour exemple, si ceux-ci avaient été en dessous de 50M€ à fin mars 2017 avec le bénéfice fiscal à 3M€, constaté à cette même date, nous aurions pu bénéficier d'un versement au titre de la participation.

Les salariés de Ricoh France vivent très mal depuis l'annonce du Président en janvier 2017 :

« je vais dénoncer, pour des raisons philosophiques, tous les accords »

La seule chose positive c'est la promesse de notre PDG de ne faire aucun départ contraint.

Que l'on se rassure... et pour preuves :

Un florilège de ses déclarations faites lors de réunions du comité d'entreprise.

(Source PV de CE approuvés des 19, 20 octobre 2016, et des 25 et 26 janvier 2017)

- Associer les salariés aux résultats de l'entreprise à travers un accord d'intéressement
- Aucune crainte à avoir concernant une délocalisation de l'administratif en Espagne
- Notre stratégie est d'agir sur tous les leviers hormis l'emploi
- L'accord sur télétravail n'existe pas et cela mérite d'être discuté
- Vous avez évoqué la crainte d'un plan social : nous ne prévoyons nullement de mener un plan de restructuration.
- Nous avons donc décidé de transformer l'entreprise pour développer le business et pour réaliser des économies dans tous les domaines où cela est possible, excepté l'emploi.

Au final c'est un malaise général qui envahit les salariés, dont le stress, la démotivation et la détresse, sont palpables.

De plus, la qualité de vie au travail, déjà très mauvaise, se dégrade de plus en plus au fil des jours.

Pour ces raisons, les Syndicats de Ricoh France, ont pris la décision de ne plus signer d'accords, tant qu'un réel et sincère dialogue social ne sera pas rétabli et que les accords en vigueur ne seront pas respectés.